

CHIFFRES CLÉS DE LA COIFFURE 2013*

*ÉDITION SEPTEMBRE 2012
DONNÉES AU 31 DÉCEMBRE 2011

VERSION COMMENTÉE DES "CHIFFRES CLÉS DE LA COIFFURE 2013"

TOUJOURS PLUS D'ACTIVITÉS DE COIFFURE POUR ACCUEILLIR LE MILLION DE CLIENTS QUOTIDIEN !

Avec désormais **plus de 76500 activités de coiffure**, la profession compte parmi les acteurs majeurs du commerce de proximité: **près de 160000 actifs dont 110000 salariés** (chiffres provisoires 2010) sont chaque jour au service des français et exercent avec passion et expertise leur métier.

Pour autant, aujourd'hui, la concurrence pour les quelques **60000 salons et plus de 15000 activités hors salon**, est extrêmement forte, entraînant sur certaines zones géographiques une **véritable saturation**.

Avec une **clientèle très exigeante**, zappeuse, et, un contexte économique difficile entraînant des arbitrages budgétaires (espacements de visites, alternance de différents modes de consommation), **la rentabilité et la pérennité des activités sont fragilisées**: plus que jamais l'emplacement, la disponibilité commerciale, la cohérence du concept marketing, son originalité parfois, la qualité du service et la politique tarifaire sont des éléments de choix concurrentiels déterminants.

La capacité des chefs d'entreprise à s'adapter à ce contexte, **la pertinence de la politique tarifaire et marketing**, la vente additionnelle de produits capillaires et la maîtrise des outils de gestion sont

des leviers indispensables pour assurer la pérennité des activités.

Depuis 4 ans, le marché de la coiffure a **du mal à maintenir un rythme de croissance correct**. Les données INSEE indiquent pour 2011 à nouveau une baisse de 1,8% en volume et un maintien en valeur à hauteur de 0,1% du CA du secteur.

Selon les sources, les données confirment cette tendance. Ainsi, pour l'Observatoire FCGA/Banque Populaire, le taux d'accroissement du CA du secteur constaté en 2011 est de 0,2%.

S'agissant du **panel SCORE de la FNC**, la tendance amorcée depuis plusieurs années se poursuit avec des chefs d'entreprise qui accompagnent le recul de l'activité par des mesures d'économie -notamment en matière de masse salariale- et **réduisent les effectifs**, ramenant ainsi le taux d'occupation des équipes au niveau de celui de 2009.

L'**indice des prix à la consommation coiffure** 2011 (qui traduit l'évolution des prix à qualité constante) a progressé de 1,57%, entre 2010 et 2011. Cette hausse est inférieure, à l'indice des prix à la consommation (indice d'ensemble).

Dans le détail et toujours selon l'INSEE (IPC- prix moyens à la consommation en

France métropolitaine) **le prix moyen du shampooing/coupe homme** a progressé de 1,17% entre 2010 et 2011 et s'élève à 19,34€, celui du **shampooing/coupe/brushing dame** a progressé de 1,52% et s'élève à 32,54€ et dans le même temps celui du **shampooing supérieur/coloration/brushing dame** à progresser de 2,66% et s'est vendue en moyenne à 43,43€ en 2010.

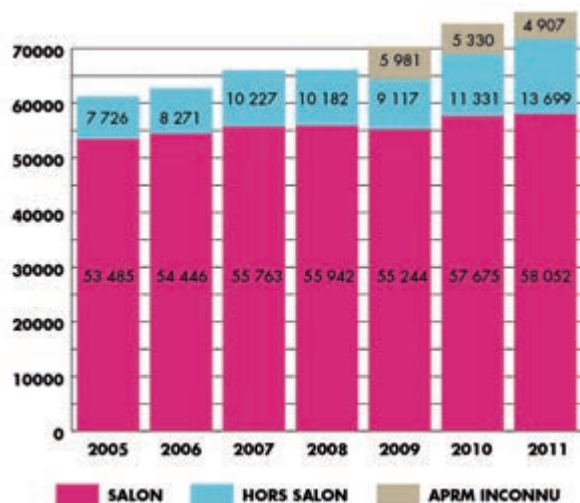
Pour le panel SCORE, en 2011, **la fiche moyenne femme** a été de 43,57€ (+1,44% par rapport à 2010) et **la fiche moyenne homme** de 18,02€, en léger recul par rapport à 2010.

Tous ces éléments nous contraignent à **une légitime préoccupation** par rapport à l'avenir de la profession et de son marché.

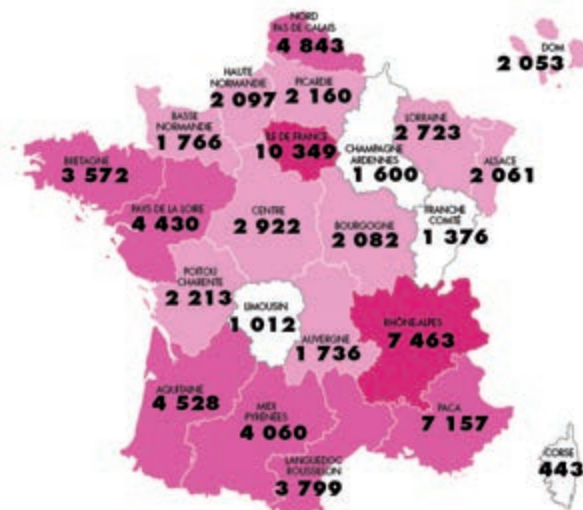
Nous aurons l'occasion d'y revenir prochainement, notamment à l'éclairage des premiers éléments conjoncturels désormais disponibles sur l'année 2012 mais également au vu des résultats de la **mise à jour de l'enquête créateur/repreneur** disponible en fin d'année et qui donnera à n'en pas douter un éclairage précis sur le profil des auto-entrepreneurs et la poids économique de ces nouveaux entrants qui sont venus rejoindre en masse notre profession depuis 3 ans.

LA COIFFURE, ACTEUR MAJEUR DE L'ARTISANAT

ET DU SECTEUR DES SERVICES À LA PERSONNE



RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS
PAR RÉGION EN 2011
(AU 31 DÉCEMBRE DE L'ANNÉE)



2

Avec un chiffre d'affaires estimé de près de 6 milliards (dernière Enquête annuelle d'entreprise 2007 : 5,67 M€), et ses 76 536 activités (au 31 décembre 2011) réparties sur l'ensemble du territoire, les établissements de coiffure (qui représente 72 570 entreprises) contribuent très largement au dynamisme du monde rural, à l'animation des centres-villes et quartiers périphériques des villes tout en étant également très présents dans les centres commerciaux. La coiffure représente l'une des activités commerciales les plus denses de notre pays avec **1,18 établissement pour 1000 habitants**, soit en moyenne 1 activité pour 847 habitants¹.

Depuis 3 ans, la croissance du secteur en nombre d'activité est très majoritairement imputable aux auto-entrepreneurs. Le fichier comptait en solde net au 31/12/2011, environ 9 769 auto-entrepreneurs, soit 12,7 % des activités.

Le secteur de la coiffure à domicile poursuit son développement quantitatif et compte environ 15 000 activités. Leur nombre a plus que doublé en 7 ans et représente près de 20 % du secteur en nombre, pour un CA modeste estimé à 5% du CA global du secteur.

NB : cette analyse porte sur les établissements exerçant leur activité sous le code d'activité coiffure uniquement.

Parmi les salons, les indépendants représentent près de 90 % du nombre d'établissements du secteur avec un poids économique estimé de 65 à 70 % du secteur.

¹ sur la base d'une population française à 65 millions

Le poids économique des établissements sous enseigne nationale est effectivement important: on l'estime entre 25 et 30 % du chiffre d'affaires de la profession pour environ 6 000 points de vente. Les effectifs moyens de ces établissements sont de 5 à 6 salariés contre 2,8 en moyenne pour les établissements employeurs du secteur.

Le marché rassemble des groupes multi-enseignes mais également des groupes à taille plus modeste ou des mono-enseignes. Au-delà des positionnements en termes de gammes tarifaires et de qualité de service allant du haut de gamme aux formules "discount", la segmentation du marché s'opère également via le développement de concepts liés au développement durable et/ou au commerce équitable, à la coiffure ethnique, à des spécialités techniques (ex : bars à couleur, lissage brésilien, ...) et le lancement de nouveaux services tels que bar à ongles, bar à chignons, service barbier, relooking..., concepts ou spécialisation que s'approprient également de nombreux indépendants ou groupes d'envergure plus régionale.

On voit également depuis 2 à 3 ans arriver sur le marché de **nouveaux concepts de coiffure qui s'implante prioritairement dans des lieux de passage** (gares, aéroports, centres commerciaux) où l'on pratique soit exclusivement de la coiffure express sans technique (coupe et/ou coiffage), ou des compléments beauté (manucure, soins esthétiques rapides). L'objectif affiché de ces concepts est de capter les achats d'impulsion et de dernière minute, avec des prestations basiques et/ou ultrarapides.

UN SECTEUR QUI EMPLOIE QUELQUES 110 000 SALARIÉS

En attendant la publication des chiffres 2011 (qui le seront début octobre 2012), et compte tenu de ce qui précède, la tendance observée depuis 2 ans devrait hélas perdurer. En effet, rappelons que cela fait 2 ans que nous constatons la perte de quelques 1 800 postes par an, soit 3 600 sur 2 ans. On comptabilisait en France métropolitaine et Outre Mer 110 151 salariés en 2010 (chiffre provisoire UNISTATIS 2010).

Depuis 2 ans, la part des établissements sans salarié progresse significativement, impact indéniable des créations sans salarié notamment sous le régime de l'auto-entrepreneuriat. Dans ces très nombreux établissements sans salarié, les entrepreneurs créent ainsi leur propre emploi.

Globalement le nombre d'établissement employeurs se maintient aux alentours de 37 500, ce qui fait chuter la proportion d'établissements employeurs ainsi que les effectifs moyens par salons employeurs: la moyenne de salarié par établissement employeur est en effet passée de 3,01 en 2006 à 2,91 en 2009 et se situait en 2010 à 2,8.

La conjoncture difficile et l'augmentation du nombre d'établissements contraignent les salons à adapter leurs effectifs depuis 2 ans, au cours desquels le réajustement s'est opéré par une diminution globale de 3 600 postes.

Depuis 2009, le nombre de demandeurs d'emploi progresse significativement. Avant cette date, ce nombre se situait selon les années aux alentours de 24 à 25 000, ce chiffre progresse depuis. Avec +12% entre 2010 et 2011 il dépasse les 37 000 en fin d'année 2011.

Parallèlement, les offres d'emplois enregistrées par Pole Emploi (PE) ne progressent plus que de 2% en 2011, alors que la précédente progression tendait à compenser l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi.

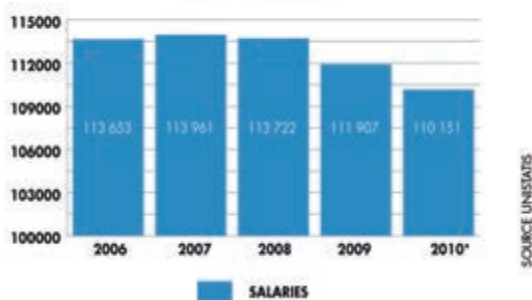
Si Pole Emploi ne recense pas l'exhaustivité des offres, la tendance observée est nécessairement à prendre en compte.

De même, l'enquête BMO 2012 (Besoin de main-d'œuvre), étude menée chaque fin d'année afin de recenser les intentions d'embauche dans l'année suivante, cette dernière indique à nouveau **une baisse des intentions d'embauche comme en 2010**. Cette enquête révèle également que **61,6% des projets de recrutement sont jugés difficile par les employeurs**, alors que ce chiffre déjà très élevé sur la précédente enquête 2011, était de 51%.

Cela signifie en effet, qu'il y a une inadéquation importante entre les demandeurs d'emploi inscrits en coiffure et leur employabilité et que ce décalage tend à s'amplifier. A noter que Pôle Emploi classe dans la catégorie "maîtrise confirmée" du métier environ 18% des demandeurs d'emploi, lesquels rappelons-le, ont toute liberté de s'inscrire sans qualification, ni expérience.

Ceci doit nécessairement conduire à la mise en place de dispositif (de type POE : Préparation Opérationnelle à l'Emploi) permettant aux plus motivés d'entre eux d'apprendre le métier ou de se perfectionner dans leurs acquis afin d'augmenter leur chance d'insertion et ainsi, répondre aux besoins réels des entreprises, qui ne peuvent jouer l'approximation: on ne confie la tête d'un client qu'à un collaborateur formé aux techniques du métier!

NOMBRE DE SALARIÉS DE LA COIFFURE FRANCE ENTIÈRE



RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR CLASSE D'EFFECTIFS FRANCE MÉTROPOLITAINE

	2006	2007	2008	2009	2010*
0	39,26%	41,32%	41,39%	45,08%	48,54%
1 à 4	49,82%	48,38%	48,47%	45,71%	42,94%
5 à 9	9,34%	8,83%	8,66%	7,95%	7,32%
10 à 19	1,44%	1,34%	1,35%	1,13%	1,08%
20 à 49	0,14%	0,14%	0,14%	0,14%	0,12%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%

Qu'en est-il au niveau du marché du travail ?

	2009	2010	2011
Demandeurs d'emploi	29347	32967	37025
Progression par rapport à N-1	+20%	+12%	+12%

Source Pole EMPLOI/ DESP/ Marché du travail 2011

	2009	2010	2011
Offres d'emploi enregistrées par PE	18237	20518	20890
Progression par rapport à N-1	-2%	+13%	+2%

EN MATIÈRE D'APPRENTISSAGE

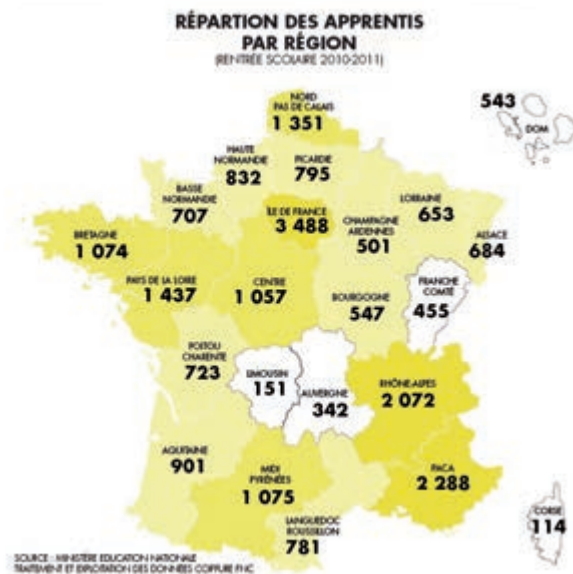
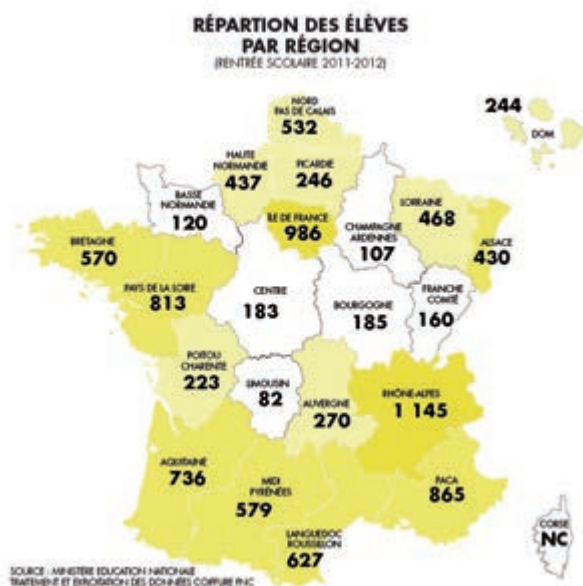
Avec 22 571 apprentis (rentrée scolaire 2010/2011) et 10 008 élèves sous statut scolaire (rentrée 2011/2012), la coiffure est très investie dans la formation des jeunes. En terme de formation et pour être complet, il convient également d'ajouter à ce chiffre les quelques 3 000 contrats de professionnalisation en cours en 2011.

Le nombre d'apprentis en cours de formation poursuit la baisse amorcée depuis la rentrée scolaire 2006/07 : avec -2,9% par rapport à la précédente rentrée (tendance en tout point identique à celle d'il y a 2 ans).

Pour la formation s'exerçant par la voie scolaire, le nombre d'élèves en cours de formation poursuit également la baisse amorcée depuis la rentrée scolaire 2007/08 : -0,8% en terme d'effectifs, cette baisse est moins forte qu'il y a 2 ans où elle avait atteint -3,3%.

Si la coiffure ressent comme d'autres secteurs les effets négatifs de la crise, la baisse des effectifs est également due au creux démographique des générations cibles et constitue en même temps une variable de réajustement à la baisse des emplois : la perte des 1 800 emplois en 2009 et 2010 inclut d'environ 700 contrats d'apprentissage chaque année.

Avec plus de 37 000 jeunes en cours de formation (apprentis, élèves et contrats de professionnalisation), la coiffure demeure un métier qui attire les jeunes, leur permettant d'accéder rapidement à un emploi et demain à l'entrepreneuriat dans le cadre d'un cursus complet allant du niveau V (le CAP), au niveau III (le brevet de maîtrise), en passant par le Brevet professionnel de niveau IV.



	2006 - 2007	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	2011-2012
APPRENTIS - BM*			23	170	183	NC
APPRENTIS - CAP	14 137	14 174	13 575	12 687	9 890	NC
APPRENTIS - MCS	570	607	702	675	646	NC
APPRENTIS - BP	9 762	9 482	9 624	9 713	11 852	NC
TOTAL APPRENTIS	24 469	24 263	23 924	23 245	22 571	NC
SCOLAIRES	10 700	10 993	10 808	10 439	10 097	10 008
TOTAL FORMÉS	35 169	35 256	35 732	33 684	32 668	NC

* avant 2009 BMV, après BMII

GLOSSAIRE

La notion d'entreprise et d'établissement : une entreprise désigne tout organisme dont l'activité aboutit à vendre des biens ou des services sur un marché. Lorsque la personnalité morale de l'organisme n'est pas distincte de celle de son propriétaire, on est amené à parler d'entreprise individuelle. Une entreprise, structure juridique unique (identifiée par son SIREN, numéro unique à 9 chiffres) peut exercer son activité au sein de plusieurs établissements ayant chacun un SIRET différent, numéro à 14 chiffres, dont les 9 premiers correspondent au SIREN.

Exemple : une entreprise de coiffure en SARL peut exercer son activité au sein de 2 établissements (2 salons) ayant 2 adresses physiques différentes dont l'un est désigné comme l'établissement principal.

Dans le descriptif des établissements nous avons introduit depuis 2009, en plus des catégories « **Salon** » et « **Hors salon** » (domicile), la catégorie « **Inconnu** ». En effet, depuis cette date, la qualité du fichier SIRENE s'est dégradée quant à sa codification APRM (Activité Principale exercée selon le Registre des Métiers). Le code NAF de la coiffure est 9602A, l'APRM comporte une lettre de plus (A ou B) et qualifie l'activité en salon et hors salon (domicile). Sur la base des champs « raison sociale » et « enseigne » nous avons opéré un travail de qualification nous permettant sur l'année 2010 de qualifier environ 20 000 établissements sur les 25 000 inconnus du fichier. Les établissements que nous n'avons pas été en mesure de requalifier sont dits d'APRM inconnu.

L'emploi salarié dans la coiffure, source UNISTATIS, champ UNEDIC (Activité économique A 732 : 9602A) : l'**affiliation** à l'Assurance chômage est **obligatoire** pour tout établissement du secteur privé industriel et commercial, employant au moins un salarié en vertu d'un contrat de travail, et ce quelle que soit la branche d'activité. L'emploi salarié comprend donc tous les types de contrat de travail (y compris les contrats d'apprentissage et de professionnalisation). Ce recensement ne fait pas de distinction, ni du temps de travail effectué (temps complet ou partiel), ni du statut du salarié (contrat à durée déterminée ou indéterminée), ni de la présence effective ou non du salarié au dernier jour de l'année écoulée.

En début de chaque année, les employeurs assujettis adressent à PÔLE EMPLOI, un **Bordereau de Déclaration Annuelle** (BDA); une partie de ce bordereau est réservée à la **déclaration des effectifs** employés dans l'établissement au 31 décembre de l'année écoulée. Ces effectifs peuvent être présents à cette date ou absents pour congés, maladie, maternité, formation continue ou chômage partiel.

Avant transmission à l'UNEDIC de ces données, chaque PÔLE EMPLOI réalise un travail de contrôle et de redressement des renseignements portés sur le BDA. Compte tenu des délais relativement courts (5 mois) consacrés à la collecte et à la validation de l'information, les résultats concernant la statistique annuelle de l'emploi salarié de l'année écoulée sont **provisoires**. Les résultats **rectifiés** sont ainsi disponibles un an après la publication des résultats provisoires.